

## Retour aux catacombes

Par Richard Thibault, président de RTCOMM

**L**es catacombes servirent de refuge aux chrétiens des premiers siècles. Au temps des persécutions, ils s'y réunissaient en secret. On sait que l'histoire est un perpétuel recommencement. Depuis que certains ministres ont condamné sans nuances les réunions et autres activités de formation des fonctionnaires de l'appareil étatique, en sommes-nous revenus à ces temps anciens?

Aux É. U., en 2009 d'abord puis au début de 2010, l'administration américaine a lancé un message dans le même sens. Le président américain s'est fait, lui-même, le porteur de cet avertissement alors qu'il avait déclaré qu'on ne devait pas utiliser l'argent des contribuables pour se payer des jets privés afin de se rendre à Las Vegas. Du coup, il a involontairement porté atteinte à l'industrie des congrès de Las Vegas qui fut très prompte à réagir face à l'excès de zèle de plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration américaine : ceux-ci avaient compris qu'il fallait dorénavant éliminer réunions et déplacements.

Le porte-parole du président Obama a vite remis les pendules à l'heure : il y a un certain nombre de choses qu'on peut faire à distance mais rien ne remplace une rencontre face-à-face pour échanger directement sur des sujets d'intérêt commun visant le plus grand bénéfice des contribuables.

### Chasse aux sorcières

Visa le noir, tua le blanc, nous rappelle la fable. *La gestion de crise ne consiste pas à éliminer celle-ci en provoquant celle-là. Les excès des uns ne se trouveront jamais justifiés par les excès des autres.* Chez nous, en laissant flotter une odeur de défendu sur toute activité de réunion ou de formation dans le secteur public, on s'apprête à jeter le bébé avec l'eau du bain. Chez nous donc, sans directive claire de la part du gouvernement, dans un contexte de chasse aux sorcières instituée par certains médias populistes, il y a fort à parier que plusieurs organismes publics hésiteront à organiser les réunions, colloques et activités de formation pourtant prévues par la Loi 90. Rappelons que cette loi fut instituée pour favoriser le développement des compétences de la main d'œuvre. Appelée aussi « loi du 1 % », cette législation oblige les organisations, y incluant le gouvernement, à investir 1 % de leur masse salariale dans des activités de formation destinées à leur personnel.

### Un très mauvais signal

Une des missions de l'État consiste à s'assurer que les citoyens reçoivent des services publics de la plus haute qualité au meilleur coût. En tant qu'organisation tournée vers la satisfaction de la clientèle, le gouvernement doit (tout en éliminant les abus) s'assurer d'optimiser la compétence



professionnelle des fonctionnaires et permettre les échanges interprofessionnels sur les meilleures pratiques. Les activités de formation, tout comme les colloques, réunions et congrès divers servent justement cette fin.

Les organisations québécoises, y compris la bureaucratie gouvernementale, même soumises à la loi du 1 %, accusent un retard important sur celles de certains pays de l'OCDE. Par ailleurs, la toute récente crise économique en a écorché plus d'un dans l'industrie des réunions, des congrès, de la restauration et de la formation. Faut-il donc en rajouter ? Surtout dans une ville comme Québec où la fonction publique tient une place prépondérante et où la taille de l'État est un facteur de poids pour la performance économique de la région. C'est enfin un très mauvais signal que le secteur public s'apprête à lancer au secteur privé s'il hésite maintenant à organiser des colloques permettant l'échange d'information visant à améliorer la qualité des services offerts à la population;

et, à permettre des activités de formation professionnelle pour augmenter ou garder à niveau les compétences des individus.

### 50 000 ont marché

On dit que 50 000 de nos concitoyens ont marché sur Québec au début d'avril 2010, balai à la main, réclamant du gouvernement qu'il fasse le ménage dans les folles dépenses. Aucun des citoyens qui y étaient ne reprochera aux fonctionnaires de se réunir de temps à autre pour échanger sur les meilleurs moyens d'améliorer les services offerts à la population ou de se former pour enrichir leurs compétences professionnelles. **C'est contre les abus que nos concitoyens ont manifesté.** Le gouvernement doit clarifier sa position de toute urgence, avant que ne s'instaure une psychose de la réunion et de la formation. Des nuances s'imposent, des paramètres précis doivent être établis et des précisions apportées avant qu'il ne soit trop tard.